

**ORDRE DU JOUR**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2022**

**A 17 H 00**

- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022 ;
- Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal ;
- Opération Foncière : acquisitions pour l'application d'un alignement Rue des Marathions et Rue des Chants d'Alouettes ;
- NPNRU du Quartier des Favignolles : vente d'une surface au sein du nouveau pôle citoyen jeunesse, à Terres De Loire Habitat ;
- Action Cœur de Ville - création de 7 logements sociaux au 3 Rue du 8 mai : cession et versement d'une subvention à la société 3F Centre Val de Loire ;
- Versement d'une subvention à SOLIHA : réhabilitation de 4 logements au 23 Rue de la Pierre ;
- Action Cœur de Ville - conventions entre la Ville et le CEREMA d'une part, la Ville et le CAUE 41 d'autre part, concernant l'étude des déplacements dans le Centre-Ville ;
- Relais Petite Enfance – Avenant à la convention d'objectifs et de financement ;
- Convention de partenariat entre la Ville et le Lycée Claude de France : activités à la Médiathèque ;
- Musée de Sologne - convention entre la Ville et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), pour la conversion rétrospective du catalogue du fonds Émile MARTIN ;
- Contrat de délégation du Service Public d'Eau Potable – Avenant n° 1 ;
- Avis du Conseil Municipal sur l'ouverture des commerces le dimanche ;
- Subventions aux associations ou autres organismes :
  - Versement de subventions exceptionnelles :
    - Atelier Numérique Romorantin ;
    - Union Musicale
    - Association Sologne Ukraine Humanitaire (ASUH) ;
  - Versement de subventions complémentaires :
    - Association Foot Sud 41 ;
    - Groupement Social ;
  - Versement d'un acompte sur subventions 2023 ;

- Personnel Communal :
  - Modification du tableau des effectifs ;
  - Prestation de services avec la C.C.R.M. en matière de stratégie de planification urbaine et territoriale ;
  - Rémunération de vacances dans le cadre de la mise en place de l'action Clubs de Lecture et de Langage ;
  - Mises à disposition de personnel :
  - Mise en place de deux services civiques ;
  - Mise en conformité du règlement intérieur du temps de travail, des congés, des autorisations d'absences, et du compte épargne temps ;
  - Modalités d'attribution et d'usage des avantages en nature au personnel de la commune ;
  - Mise en place d'une complémentaire santé collective avec adhésion facultative
  - Convention de prestation de services entre la Ville et le CCAS dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Réussite Educative (PRE) ;
  
- Sollicitation de la dotation "Filet de Sécurité Inflation" auprès de l'Etat ;
  
- Décisions Modificatives pour 2022 :
  - n° 3 du Budget Principal ;
  - n° 2 du Budget Annexe eau ;
  - n° 2 du Budget Annexe assainissement ;
  
- Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget de l'exercice 2023 ;
  
- Admission en non-valeur de créances éteintes ;
  
- Communication du rapport des représentants de la commune aux conseils des EPCI et des SEM auxquels elle adhère pour 2021 - Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir-et-Cher (SIDELC) ;
  
- Questions diverses.